

**Comité Stratégique et Prospectif**  
**11 Mars 2009**  
**CDC – 56 Rue de LILLE – Paris 7e**

## "Relance des PME : Les Clusters verts proposent 10 mesures de sortie de crise"

### Quatre questions "clés" :

1. Eco fiscalité.<sup>1</sup> : accélérer le transfert de la fiscalité du travail vers les effets de l'empreinte environnementale sur la chaîne de production et de consommation.
2. PME stratégiques en difficulté : Dans l'attente de l'éco fiscalité, financer les entreprises, maillons stratégiques, des éco-filières globalement rentables, aujourd'hui, particulièrement touchées par la crise et favoriser leur accès aux marchés publics.
3. P O Européens : Priorité aux Pôles et Clusters dans les PO révisés à mi- parcours et création d'un fonds d'avance ou de crédits relais des financements européens<sup>2</sup>
4. Emploi : Donner une priorité dans l'application des mesures pour l'emploi aux nouveaux éco-métiers.

<sup>1</sup> **La suppression de la taxe professionnelle ménage une opportunité pour relancer la taxe carbone**, devenue « contribution climat/énergie » - destinée à taxer les produits impactant fortement l'environnement en général – (Et pas seulement les émissions de gaz à effet de serre)

#### 2 Par exemple

- Mieux encadrer la procédure d'instruction et de règlement des dossiers. (Formation ADEME des agents publics etc ...)
- Faire remonter systématiquement les dysfonctionnements
- Mettre en place un système de garantie à 100 % (Ces crédits européens ne recèlent aucun risque « toxique » mais ne sont généralement pas daillysés par les banques)
- Etudier dans une 2ème étape un fonds d'avance pour les crédits FEDER et FSE qui permette aux opérateurs de réaliser leurs objectifs, qui, rappelons le, concernent l'innovation et la compétitivité des entreprises pour le FEDER et L'anticipation des mutations et la qualification des personnes et des territoires pour le FSE.

# I - Investissement "verts"

## Proposition N° 1

### Investissement collectifs "verts" à moyen terme

Les écotechnologies (performance énergétique des bâtiments et des transports, énergies renouvelables, valorisation des déchets, modes de production agricoles respectueux de l'environnement...) participent aux enjeux de compétitivité immédiats et à venir de la France. Ils sont également au cœur des impératifs d'attractivité, de différenciation et de compétitivité des entreprises et donc de dynamisme économique des territoires.

- Reconnaissance, au niveau national des pôles "verts" à vocation régionale :

Il s'agit de mettre en place une modalité, "label", "certification", "indicateurs d'appréciation des projets" et de marquer une priorité claire des financements sur : les projets des pôles et clusters « verts » et les projets « verts » des pôles et clusters ?

- Création d'un fonds "vert" dédié au financement de :

- l'ingénierie de projet
- projets d'investissement "verts"
- L'accompagnement du développement des éco- PME représentant un enjeu économique

- Le groupe de travail "DD" de CDIF France-Clusters, pourrait, en complément de sa vocation de partage d'expériences, contribuer à définir les critères "d'appréciation des projets" et de reconnaissance des clusters "verts"



**Les Pôle "DD" ne réalisent qu'environ 50 % de leurs projets, par manque de moyens financiers alors que les organismes d'accompagnement manquent d'offre !**

## Proposition N° 2

### La crise économique, une menace pour les entreprises "vertes" à potentiel

La crise économique menace un certain nombre d'entreprises "vertes", engagée dans une démarche d'éco-conception et d'éco-production et qui feront la compétitivité des territoires à la sortie de crise.

**PME stratégique à potentiel** : combiner 3 leviers :

- Avance de trésorerie
- Commandes publiques
- Option sur les stocks

Il s'agit de réunir les conditions d'une production "au ralenti" dans l'attente de la sortie de crise par le financement de la valorisation du stock des PME à fort potentiel de développement membre d'un cluster. Les PME qui feront la compétitivité et l'emploi en sortie de crise.



### **Risque de trésorerie, risque vital pour les PME et les Clusters**

Sur 413 entreprises que compte le Pôle des éco industrie de Poitou-Charentes, 300 TPME courent un risque vital.

### **Proposition N° 3 :**

Le retard, parfois de plusieurs mois, du versement des crédits, notamment des crédits européens destinés à l'innovation et à la compétitivité des entreprises (FEDER/FSE Lisbonne /Göteborg) compromettent gravement l'équilibre financier des PME et des clusters. Ainsi, le nombre d'opérations soutenues est ainsi limité aux réserves financières des pôles qui sont, le plus souvent, des entités à structures juridiques associatives.

**Création d'un fonds d'avance ou de crédits relais des financements européens géré, par exemple avec le concours de la CDC ou d'OSEO en liaison avec la DIACT et l'ARF.**

## **II – Management durable des entreprises**

### **I - A O publics : passer du moins-disant au mieux-disant**

Depuis décembre 2007, le code des marchés publics intègre la dimension "DD". Trop souvent le seul critère du moins-disant est encore pris en compte.

### **Proposition N° 4**

Action de sensibilisation et de formation des agents publics aussi bien au niveau de la conception des cahiers des charges d'Appel d' Offre qu'au niveau du dépouillement des réponses aux A O

### **Proposition N° 5**

Rendre accessibles aux PME les grands appels d'offres des administrations publiques et des grands comptes.

### **Proposition N° 6**

Renforcer le système de contrôle des plus-values "DD" des A O

### **II - Valorisation des entreprises "RSE authentiques"**


### **Proposition N°7**

Recenser les éco-entreprises, et créer des labels « éco-entreprise » et « éco-entreprise innovante » avec une finalité d'amélioration de la compétitivité des éco-entreprises particulièrement exemplaires. \*

### **Proposition N°8**

Mettre en place une incitation fiscale ou l'attribution d'une prime aux PME engagées dans une démarche "RSE". \*\*

### **Proposition N° 9**

 **Orienter les mesures pour l'emploi vers le recrutement de personnel qualifié par les PME engagées dans le "DD" (Cf étude DGSIS/CDC/DGEFP nouveaux métiers "verts")**

\* Cf proposition du Club ADEME International (Cf Pdt Jean-Claude ANDREINI) et Bilan d'étape au 2 décembre 2008 : ECOTECH 2012 » groupe de travail n°3 :« PME » (Cf Pdt Olivier DUPONT -)

\* \* Le moment est particulièrement favorable, avec la suppression de la taxe professionnelle<sup>3</sup> pour relancer la taxe carbone, devenue « contribution climat/énergie » - destinée à taxer les produits impactant fortement l'environnement en général et pas seulement les émissions de gaz à effet de serre. L'enjeu est de taille : il s'agit, non moins :

- D'introduire les éco activité dans un périmètre de rentabilité (Cf Intervention des investisseurs soumise aux ratios du TRI évoqué par le DG d'entreprise Avenir) et de rétablir le plan de charge des PME "DD", aujourd'hui, très fortement menacées par la crise.
- De transférer une partie de la fiscalité du travail vers les activités polluantes, et de réduire, ainsi, l'empreinte environnementale des activités en favorisant l'emploi.

### III – Rôle des Cluster : mobilisation des PME encore trop peu sensibles à la RSE et au "DD"

#### Proposition N° 10

Mutualiser les avancées réalisées par les clusters du "DD" et de la RSE **dans le cadre du** Groupe de travail du CDIF France Clusters et diffuser les cas exemplaires dans le réseau France Cluster.

**Aujourd'hui : il paraît indispensable de reconnaître le rôle d'« usine » de production de projets d'innovation portés par les PME des clusters "verts" et de corriger la place particulièrement modeste des PME dans le plan de relance.**

**La question cruciale à traiter concerne le renforcement du lien entre offre et demande : les organismes d'accompagnement technique et financier manquent d'offres, d'une part les clusters et leurs PME manquent de ressources techniques et financières pour mener à bien leurs projets, d'autre part. Les PME les plus performantes regroupées au sein des clusters d'entreprises réalisent une part déterminante des activités et de l'emploi sur les territoires et pourraient, avec la prise en compte de ces propositions, renforcer sensiblement leur contribution à la sortie de crise du pays..**

---

<sup>3</sup> Rappelons que la taxe professionnelle représente près de la moitié des recettes des collectivités locales –